

33A.—Répartition numérique et proportionnelle de la richesse nationale entre les provinces, et richesses per capita en 1925.

Provinces.	Richesse estimative.	Pourcentage de la richesse.	Population.	Pourcentage de la population.	Richesse per capita.
	\$	p.c.	nomb.	p.c.	\$
Ile du Prince-Edouard.....	138,916,000	0.5	87,300	0.94	1,591
Nouvelle-Ecosse.....	789,651,000	3.1	536,900	5.79	1,471
Nouveau-Brunswick.....	643,528,000	2.5	403,300	4.35	1,596
Québec.....	6,288,284,000	24.5	2,520,000	27.19	2,495
Ontario.....	9,000,727,000	35.1	3,103,000	33.48	2,901
Manitoba.....	1,839,819,000	7.2	632,400	6.82	2,909
Saskatchewan.....	2,870,314,000	11.2	809,900	8.74	3,544
Alberta.....	2,056,688,000	8.1	603,300	6.51	3,459
Colombie Britannique.....	1,983,420,000	7.7	560,500	6.05	3,539
Yukon.....	31,827,000	0.1	3,500	0.04	—
Canada.....	25,673,174,000	100.0	9,269,000¹	100.0¹	2,772

¹ Y compris 8,630 âmes dans les Territoires du Nord-Ouest, ou 0.09 p.c.

Détails de la richesse du Canada, 1925.—Dans les item entrant dans le tableau 34, toute duplication a été soigneusement évitée. Dans l'étude de chaque item individuel, il faut se rappeler qu'il ne couvre qu'une partie de la richesse dans sa nomenclature. Ainsi, l'item pêcheries ne couvre que le capital engagé dans les opérations primaires, tandis que le capital engagé dans les conserveries et les saurseries entre sous la nomenclature de manufactures, bien que la richesse qu'il représente puisse être considérée faisant partie des pêcheries. De la même manière, l'item manufactures ne comprend pas les terrains et bâtiments des centres urbains qui figurent sous l'en-tête immeubles urbains.

La richesse agricole totale en 1925 est estimée à \$7,832,942,000, le plus fort item de la richesse nationale et contribuant 30.51 p.c. du tout. Ce montant comprend la valeur de la production agricole de 1925, ou \$1,708,567,000, représentant les stocks ordinaires de produits de la ferme entre les mains des cultivateurs ou des négociants, et le montant immobilisé dans la préparation de la nouvelle récolte.

Le deuxième plus fort élément de la richesse nationale, c'est l'immeuble urbain. Cette nomenclature comprend l'évaluation municipale des propriétés imposées ou non à laquelle on a ajouté un tiers pour couvrir la marge laissée par les cotiseurs pour représenter les routes, les ponts et les égouts. La valeur estimative, telle que basée sur les rapports de 1925, et communiquée au Bureau par les municipalités, est de \$6,928,000,000, ou 26.99 p.c. du tout.

La valeur des chemins de fer à vapeur, calculée sur le coût de la voie et de son outillage, et distribuée par provinces sur une base de milles par province, sur l'item suivant, fournit \$2,881,366,000 ou 11.22 p.c. de toute la richesse du pays.

Parmi les autres facteurs importants, il faut noter la valeur tangible de nos forêts, \$1 341,613,000, ou 5.23 p.c.; les stocks en transformation, les matières premières et les produits ouvrés des établissements manufacturiers, auxquels il faut ajouter 100 p.c. comme estimation des produits ouvrés entre les mains des négociants, ce qui donne \$1,324,464,000, ou 5.16 p.c.; enfin, mobiliers, vêtements et autres propriétés personnelles, fournissant \$1,200,000,000 ou 4.67 p.c.

Sur une base de la population telle qu'estimée pour 1925, la valeur per capita résidant dans la richesse agricole est de \$846 par tête; en immeubles urbains, \$748, en chemins de fer, \$311, en forêts, \$145; en effets mobiliers et propriété personnelle, \$129. La richesse per capita, de toutes les sources, est donc de \$2,772. Le tableau 34 donne plus de détails sur ce sujet.